

Gilles Roth: «La politique de relance du gouvernement commence à se faire ressentir» (07.10.2024)

Communiqué par : ministère des Finances

Publié le 08.10.2024 à 11:08

En date du 7 octobre 2024, le ministre des Finances, Gilles Roth, a présenté aux membres de la commission des Finances et de la commission de l'Exécution budgétaire de la Chambre des députés, la situation financière de l'État au 30 septembre 2024.

Une bonne performance globale des recettes à +14,1% sur un an

Au 30 septembre 2024, les recettes de l'Administration centrale se chiffrent à 21,1 milliards d'euros selon les règles de comptabilité européennes SEC2010. Une hausse de +2,6 milliards d'euros, soit +14,1%, par rapport à septembre 2023.

Au niveau de l'Administration des contributions directes, l'impôt sur le revenu des collectivités augmente de +715,1 millions ou +42% par rapport à septembre 2023 pour s'établir à 2,4 milliards d'euros. Une performance similaire s'observe au niveau de l'impôt commercial communal avec +253,2 millions d'euros ou +29,1% sur un an. L'impôt retenu sur les traitements et salaires de son côté progresse de +471,9 millions d'euros (+10,9%) et se chiffre à 4,8 milliards d'euros. Cette augmentation des recettes s'explique par l'effet du crédit d'impôt énergie et tient également compte de l'adaptation du barème de l'impôt sur le revenu de 4 tranches indiciaires au 1^{er} janvier 2024.

L'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA totalise à elle seule des recettes d'environ 5,7 milliards d'euros. De manière plus détaillée, la taxe sur la valeur ajoutée augmente de presque +382 millions d'euros ou +9,9% e.a. sous l'effet des mesures de soutien du pouvoir d'achat des ménages. La progression des recettes provenant de la taxe d'abonnement (+58,2 millions d'euros ou +6,5% par rapport au troisième trimestre 2023) reflète la bonne performance des marchés financiers au courant des deux premiers trimestres de l'année 2024. Si les droits d'enregistrement sont en retrait de -47,5 millions d'euros en variation annuelle, il y a lieu de noter que l'administration compte plus d'actes avec mutation immobilière depuis le vote du paquet de mesures en vue de la relance du marché du logement.

Au niveau de l'Administration des douanes et accises, les droits d'accises sur le gasoil routier (taxe CO2 comprise) continue à baisser de -23,5 millions d'euros, ou -5,3% par rapport à septembre 2023. Parallèlement, les droits d'accises sur les tabacs manufacturés progressent de +23,2%.

Des dépenses de l'Administration centrale à +7,4% en comparaison annuelle

À la fin du 3^e trimestre 2024, les dépenses sont supérieures de +1,4 milliard d'euros ou +7,4% par rapport à la même période en 2023.

Un effet ciseaux positif au cours des trois premiers trimestres de l'année 2024

Avec des dépenses de l'Administration centrale qui progressent moins rapidement que les recettes (+7,4% vs. +14,1%), l'effet ciseaux est désormais positif au cours des trois premiers trimestres de l'année 2024.

Le ministre des Finances, Gilles Roth, commente: «Les tendances des derniers mois se confirment. Le pays renoue avec la croissance. La politique de relance du gouvernement commence à se faire ressentir.»